

PETIT PATRIMOINE GODINNOIS

**ANCIEN
PASSAGE D'EAU
BORD DE MEUSE**



Le paradoxe avec ce 3PW, c'est que nous
avons un petit patrimoine populaire
qui ne l'est absolument
pas du tout... « ***petit*** » !

Un des deux éléments qui vous sont proposés,
pourrait même lorgner vers la première
marche du podium du classement
des très longs et des très hauts
de la commune d'Yvoir.



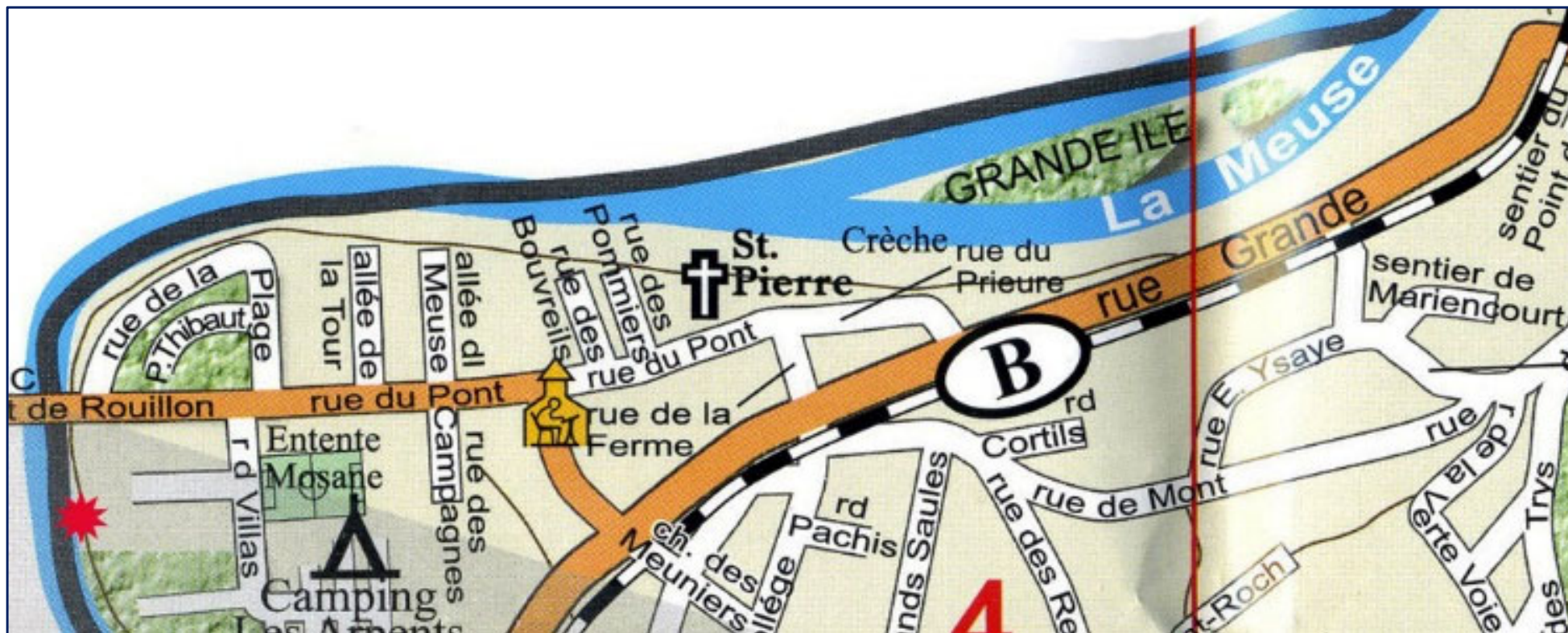
Sur un seul site,
situé en amont du pont mosan,
vous découvrirez
la plus haute verticale
et le plus petit rond
du PPP godinnois !











LOCALISATION

Le long de la Meuse,
par la rue des Villas ou la rue de la Plage
ou encore le raidillon, à droite du pont.



Bof !

*Un pylône métallique,
pas très esthétique de surcroît...*

*Et un bête anneau rouillé,
tout ce qu'il y a de plus rond...*

Et on voudrait attirer mon attention sur cela ?

**Et oui, car ils ont joué un rôle important dans le
développement économique et social de Godinne.**



Avant les ponts, pendant des siècles,
on a toujours traversé la Meuse,
soit, en se mouillant les pieds, à un gué,
soit, fesses au sec, en barque, à la rame.

Mais on a employé également des bacs,
nettement plus imposants,
rattachés à un câble fixé
entre deux pylônes,
un sur chaque rive.





En 1777, la carte Ferraris indique deux gués à Godinne :

l'un en amont du méandre, avant Rouillon,
et le second, à hauteur du château de Godinne.

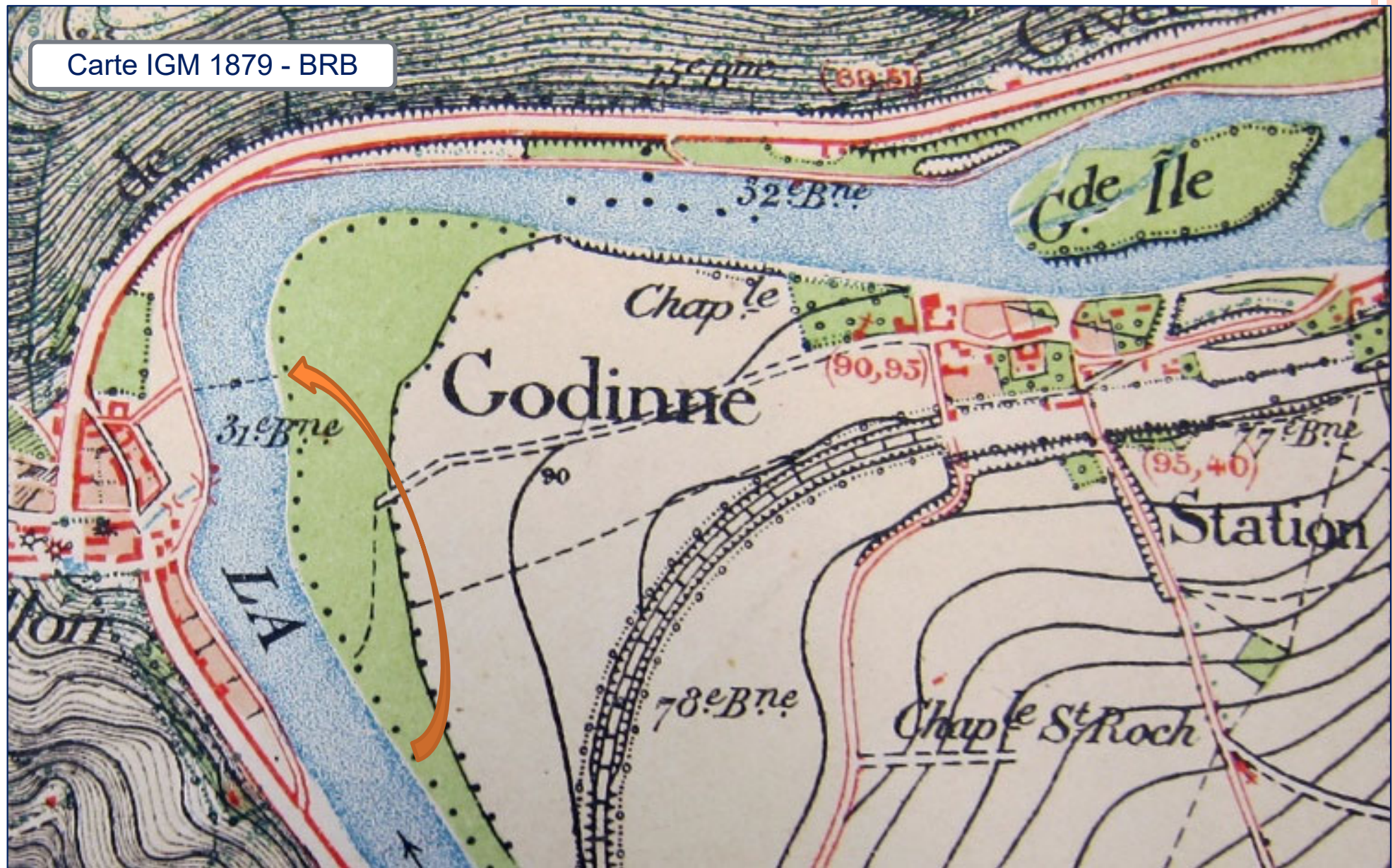
Carte topographique de Belgique 1854 - BRB



En 1854, une nacelle (petite embarcation à rames) relie les deux rives.

De Godinne, on empruntait le chemin pénétrant au creux du vaste méandre pour aboutir au point d'embarquement en amont de Rouillon et de ses hauts-fourneaux.

Carte IGM 1879 - BRB



En 1879, la nacelle a été déplacée à Rouillon même,
au port fluvial qui dessert l'activité économique d'Annevoie.



Sur cette dernière carte, sur la rive droite godinnoise, un invité de marque a fait son apparition en 1862, le **RAIL** !

Alors que le site industriel d'Annevoie avait toujours écoulé sa production principalement par voie fluviale et par la route longeant la rive gauche, une opportunité nouvelle se déploie sur la rive droite avec son chemin de fer, la ligne 154.

Jusqu'alors, la nacelle était principalement utilisée par les ouvriers godinnois se rendant à leur travail sur la rive gauche qui drainait une main d'œuvre importante.

En cette fin du XIX^e siècle, les facilités offertes par le rail et son réseau ne pouvaient qu'attirer les voyageurs mais aussi l'écoulement de la production industrielle d'Annevoie et donc requérir un **passage d'eau adapté** à cette évolution des déplacements et des transports.

Terminé la rame, place à la gaffe !



1 –

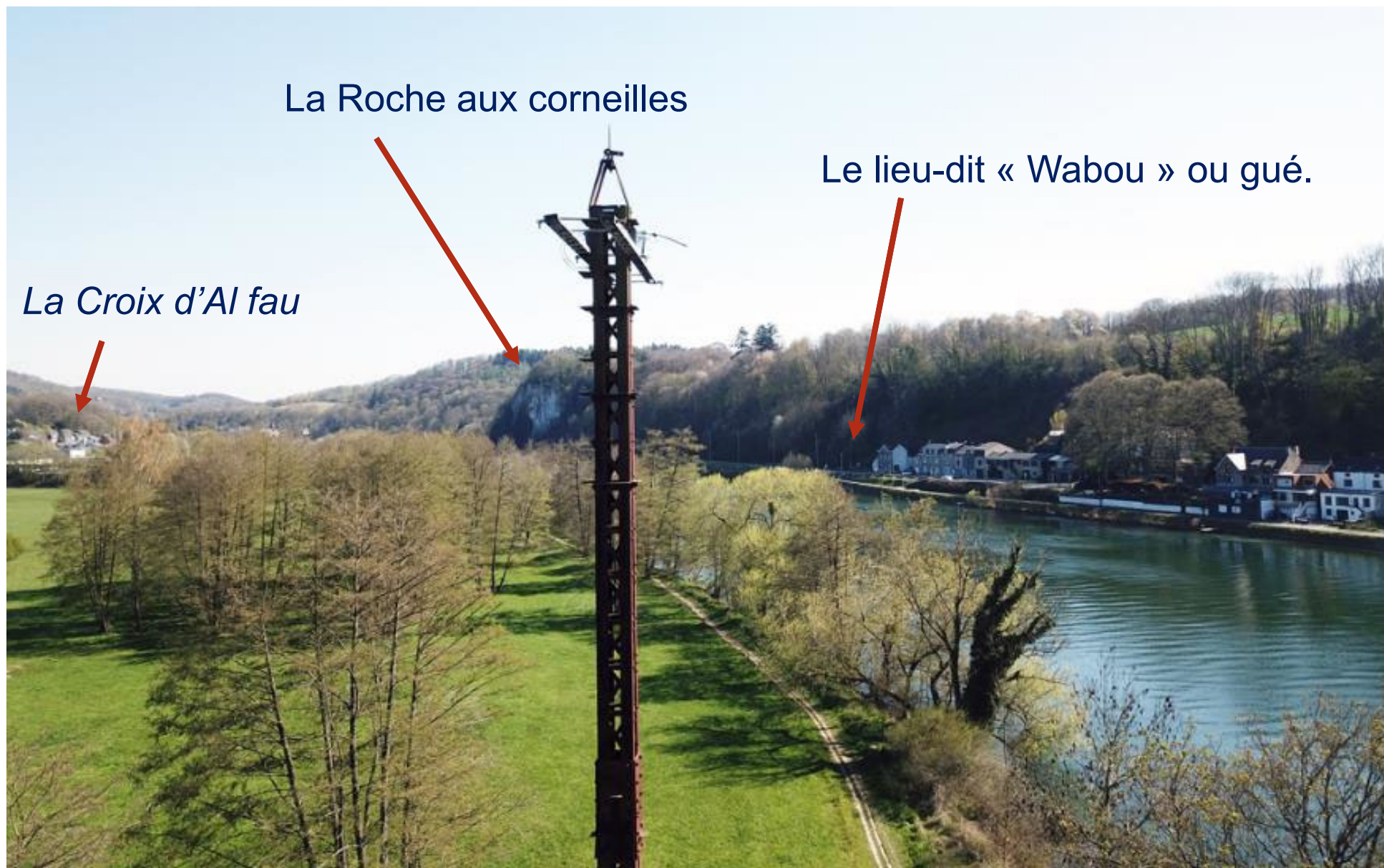
LE PYLÔNE

DE LA

RIVE DROITE







La Roche aux corneilles

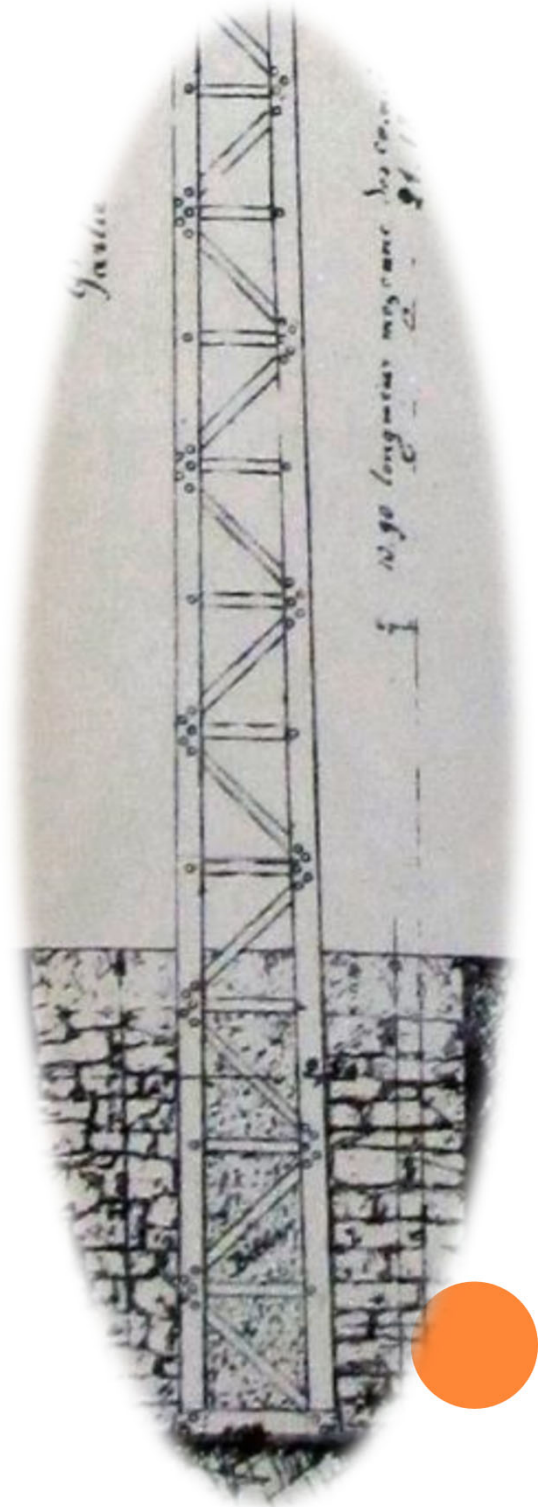
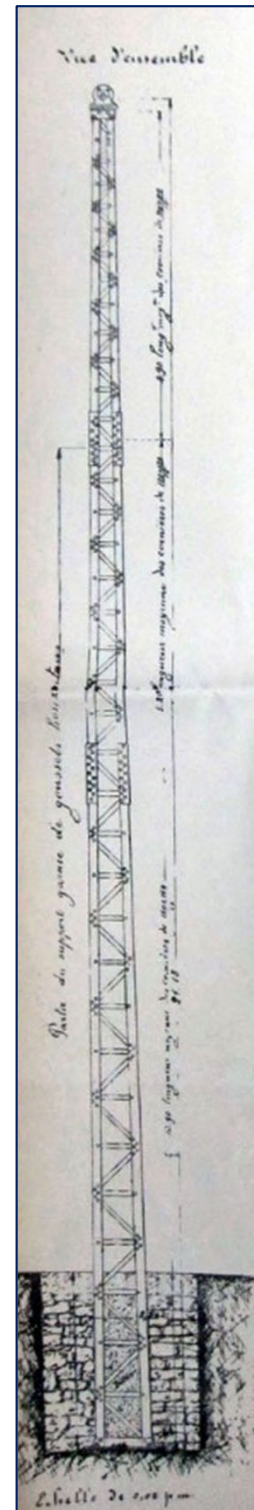
Le lieu-dit « Wabou » ou gué.

La Croix d'Al fau



Les travaux de construction de ce pylône datent de 1889 d'après un plan dressé en 1886 pour tous les poteaux des passages d'eau, de type 1, de la Haute-Meuse par l'administration des Ponts et Chaussées (Service Spécial de la Meuse).

Haut de 21 m et enfoncé de 3 m dans le sol, le pylône métallique se dresse face à celui de la rive gauche.

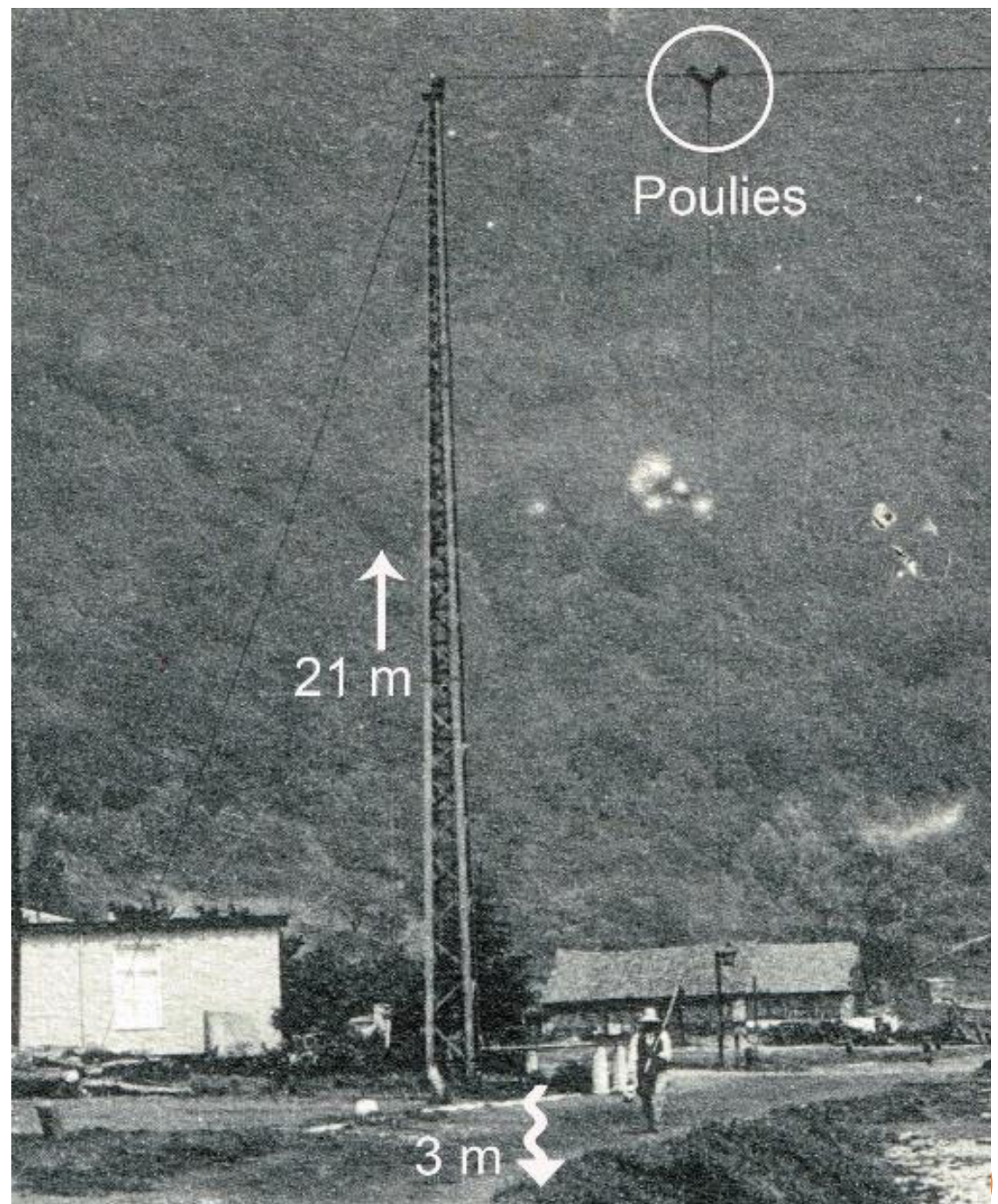




Pylône et quai d'embarquement de la rive gauche à Rouillon.

Chaque pylône était arrimé au sol par un câble oblique à l'arrière. La tension du câble transversal tiré entre eux était assurée par un contrepoids placé dans celui de Rouillon.

Une corde de chanvre reliait le bac à deux poulies roulant sur le câble. La poussée provoquée par le courant du fleuve et la maîtrise des passeurs avec leurs gaffes assuraient la progression du bac entre les deux rives.



*Extrait de la carte-vue : Rouillon – Éd. H.N.
Entre 1888 et 1905*

Un bac passe-cheval a effectué les traversées de 1890 à 1907, date de la construction du premier pont entre les deux villages. Ce n'est qu'en 1897, que des bacs plus importants ont été mis en service.



Accostage du bac passe-cheval.

Carte-vue datée du 26 mars 1900

Les dimensions de ce bac sont conformes à celles qui ont été en usage sur la Meuse qui présentaient d'ailleurs les dimensions les plus appropriées au régime du fleuve et aux manœuvres inhérentes au débarquement et à l'embarquement.



Commentaire de la photo suivante.

Quittant l'embarcadère godinnois,
le bac lourdement chargé progresse vers Rouillon.

Les deux passeurs comptent sur le mécanisme
pour assurer la stabilité de la trajectoire du bac
mais aussi pour les aider à progresser
en comptant sur leur parfaite maîtrise de l'utilisation de leurs perches
tout en évitant ainsi un effort physique important.

**Sauf pour s'élancer et accoster,
ils ne poussent pas sur les perches,
ils se dirigent grâce à elles!**





Le « fermier »,
cette personne ayant emporté
le contrat à ferme
proposé par la commune,
doit fournir la nacelle
et l'entretenir.

Il exploite donc, à son compte, le
passage d'eau pour piétons entre
« Rouillon et Godinne »

*Carte-vue datée
du 26 novembre 1899.*



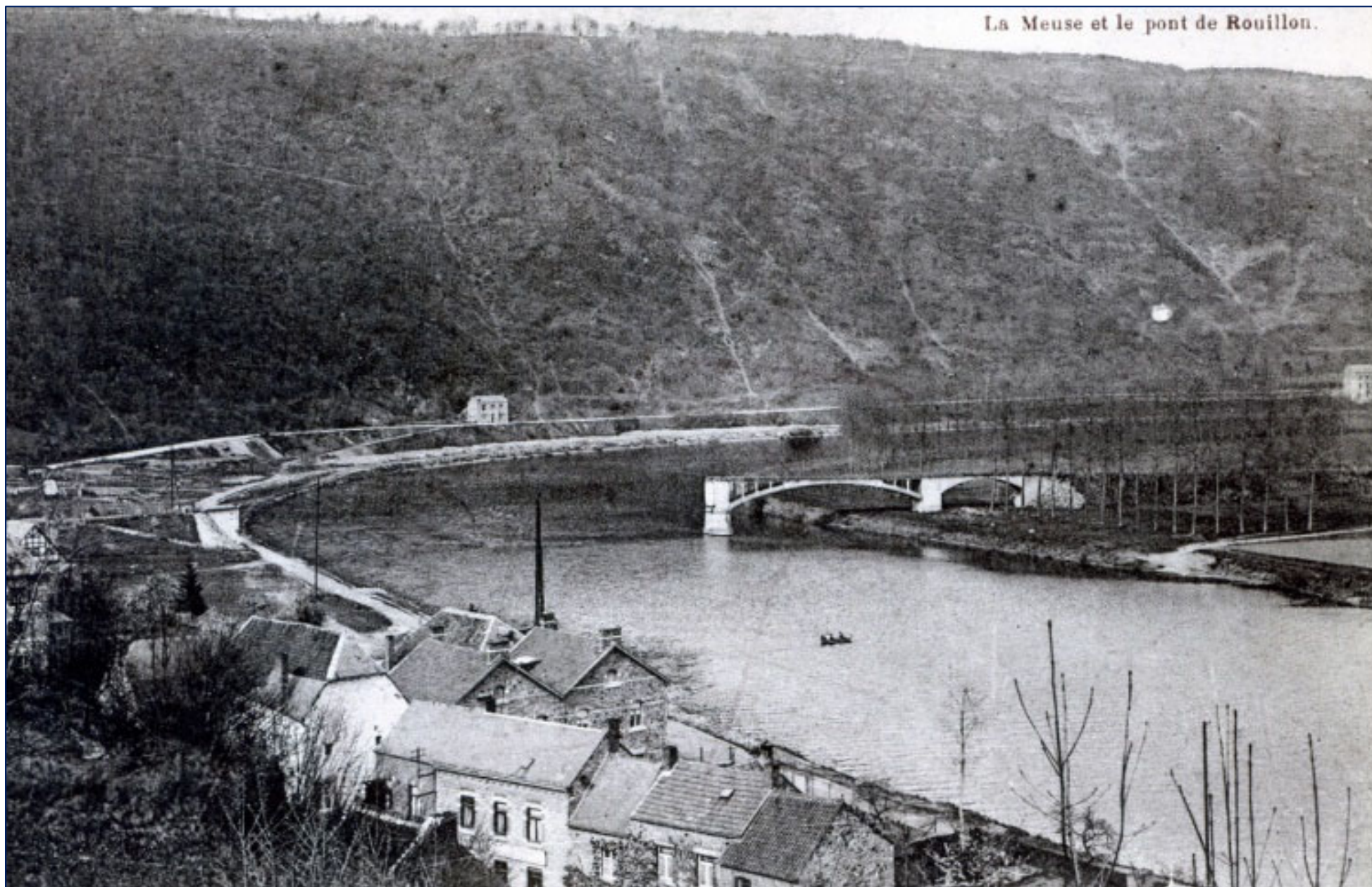
NOUS AVONS ARRETE ET ARRETONS :

Article premier.- Le passage d'eau public sur la Meuse à Rouillon-Annevoie est rétabli à son ancien emplacement, soit immédiatement en amont du pont démoli en 1914.

Article 2.- Le tarif en vigueur aux passages d'eau publics tel qu'il est fixé par l'arrêté royal du 5 mai 1904, en ce qui concerne les passages d'eau sur la Meuse, dans la province de Namur, est rendu applicable au nouveau passage d'eau.

Article 3.- Ce nouveau passage d'eau sera affermé pour compte de l'Etat.

Le passage d'eau, par bac et nacelle, a de nouveau fonctionné de 1919 à 1925, après la destruction du pont en 1914 jusqu'au moment de la reconstruction du deuxième pont.



Vers 1920, traversée en nacelle, avant la reconstruction du 2^e pont.

Éd. Coint & Desaix

Par après et jusqu'en 2020, le poteau godinnois a été utilisé pour une ligne électrique haute tension franchissant la Meuse. Actuellement encore, des éléments de cette ligne sont toujours accrochés au sommet du pylône devenu inutile !

Ce témoin d'un passé économique et social est sans doute appeler à disparaître.



Monique Heinen se souvient de l'enlèvement des câbles de la ligne à haute tension en 2020.

« L'enlèvement a eu lieu par beau temps. Deux équipes étaient présentes, l'une à Godinne, l'autre, à Rouillon. La navigation avait été interrompue pendant la durée de l'intervention.

Ici, l'équipe de deux hommes est arrivée en camionnette où se trouvait un enrouleur.

L'un, muni d'un harnais, est monté au sommet du pylône en s'accrochant aux traverses métalliques. De là-haut, il m'a même crié « Je suis plus à l'aise ici qu'au sol ! ». Il a coupé les câbles pendant que son équipier guidait la partie sectionnée vers l'enrouleur pour qu'elle ne s'accroche à aucun obstacle.

L'opération n'a duré que très peu de temps. »



2 –

DEUX

ANNEAUX

D'AMARRAGE





Toujours bien présents,
les deux anneaux (1 & 2) étaient utilisés
pour amarrer bacs et nacelles
accosté·e·s au rivage.



Le premier est
toujours ancré au lieu
d'embarquement
aménagé en 1889.

Il est situé à une
quarantaine de mètres
du pylône vers le
pont, presque en face
d'une villa.



Commentaire de la photo suivante.

De l'ancien embarcadère,
on ne voit distinctement qu'un indestructible et épais anneau métallique
de 19 cm de diamètre extérieur et 3 cm d'épaisseur.

Il est scellé solidement dans un bloc de pierre.

En regardant attentivement, on distingue
quelques autres masses de pierre taillée
sous la surface de l'eau
et la pente d'un embarcadère
orientée vers l'amont et s'enfonçant dans le fleuve.

Seule sa partie haute forme encore un ensemble bien délimité.

Elle a échappé aux crues et aux travaux d'aménagement
des bords du fleuve.





Par contre, en période chômage, ce qui subsiste de l'ancien embarcadère réapparaît et ses contours se distinguent nettement. Construit en blocs de pierre taillée et alignés perpendiculairement au bord du fleuve, il s'étend sur une largeur de 1 m 90 sur près de 4 m de longueur. Le bloc le plus important mesure 70 cm.



Plus difficile à repérer,
le second anneau se situe
dans le prolongement du grillage
de la sous-station d'épuration, à son côté amont.



Commentaire de la photo suivante.

Bien caché par des saules anciens envahis de lierre,

l'anneau métallique

(19 cm de diamètre et 3 cm d'épaisseur)

est scellé dans un bloc de pierre calcaire (70X40X40 cm).

Ce bloc, posé de guingois contre la berge,

est en partie visible et en partie sous eau.

Une partie du bloc de pierre n'est donc plus enfoncé dans le sol.

Seul son poids le maintient à cet endroit.

Par contre, l'anneau métallique est intact.

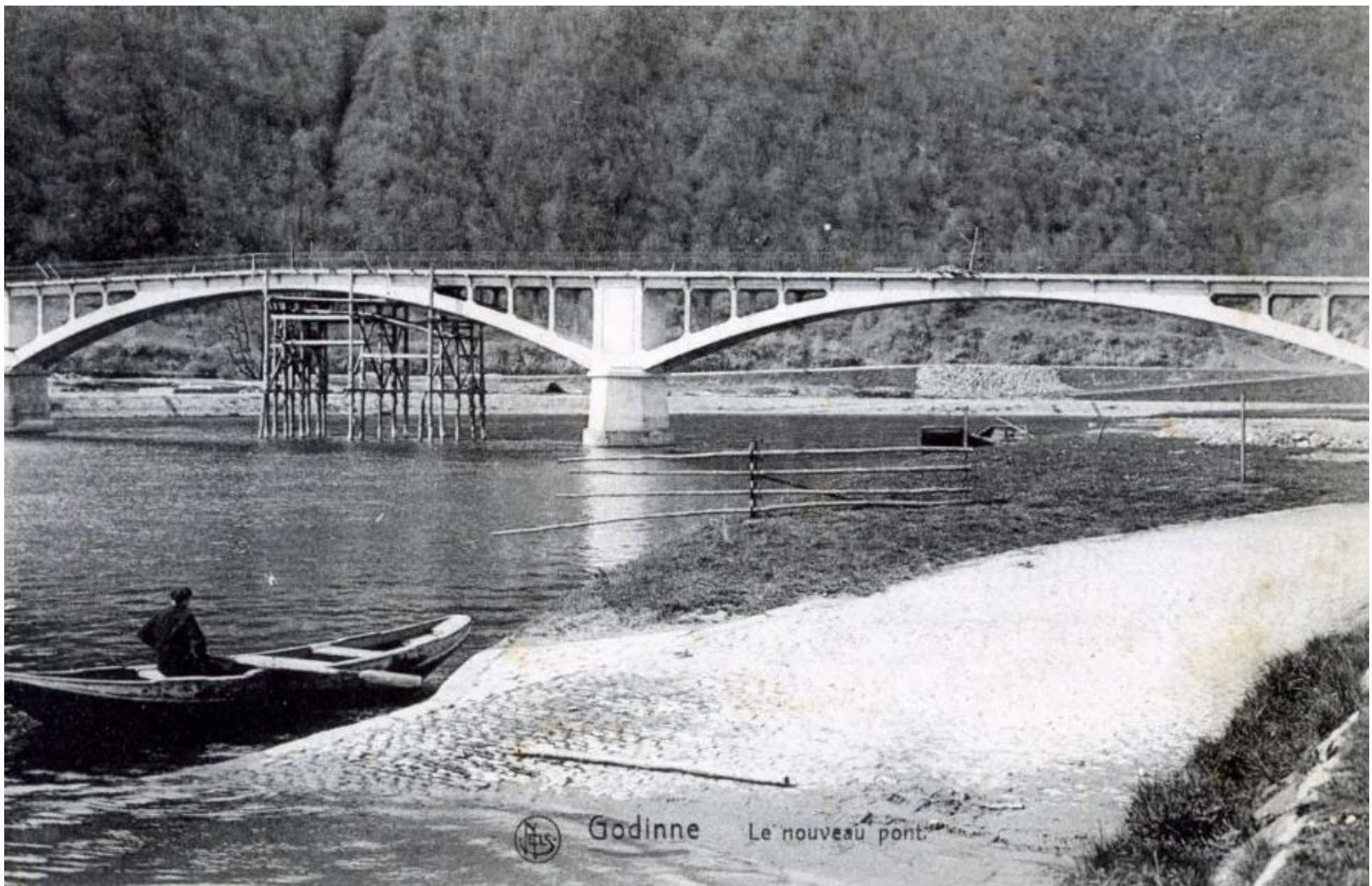
Il permettait d'amarrer l'extrémité du bac

qui n'était pas fixée au quai d'embarquement,

plus en aval.







1907, peu avant la mise en service du premier pont.
Près de la nacelle accostée à Godinne, on aperçoit le rangement des gaffes
utilisées par les passeurs des bacs.

En 1904, en attente, les passagers pouvaient s'abriter sous un abri en bois près du passage.

Après la destruction du pont en mai 1940, seules les nacelles, à rames ou avec câble, transportaient piétons et vélos.

Robert Barbier (1907-1998) utilise une poignée qu'il croche au câble pour faire progresser le bateau. Celui-ci n'a qu'une banquette latérale car le passeur doit y circuler !



Album de la famille Barbier.



Lucienne Salmon (1927-1997)

fut la seule passeuse d'eau à exercer ce métier très exigeant.



Photo d'Edgard Wuyame

Entre Godinne et Rouillon,
l'époque des passages d'eau
s'est terminé avec l'inauguration
du troisième pont reliant les deux localités.

C'était en 1948 !



Toutes les **informations** présentées dans ce diapo, à l'exception de l'enlèvement de la ligne électrique, proviennent du chapitre 1 « *Avant les ponts, le passage d'eau* » de la monographie éditée par la Commune d'Anhée :

Avec et sans les ponts de Rouillon,
Deux siècles de traversée de la Meuse,
Jacques Latour & Vincent Scarniet,
2018, pp. 11 à 35.

Photos :

En plus des photos dont la provenance est renseignée, les photos aériennes ont été prises par Michel Duriau et toutes les autres par l'auteur du montage.

Cartes-vues :

L'éditeur dont le nom n'est pas mentionné, est un éditeur inconnu.

Elles appartiennent toutes à un collectionneur qui souhaite rester anonyme.



Archives consultées :

- ♦ Archives communales d'Annevoie, boîte 165, Pont, 30 mars 1890, 10 novembre 1904.
- ♦ Archives de l'État à Namur, Fonds Archives communales contemporaines de Godinne, 1901 à 1908.
- ♦ AGR, Archives du Ministère des Travaux publics – Voies hydrauliques, n° 499, dossier n° 46393, 6 juillet 1887, 27 avril 1888, 25 octobre 1888, 21 octobre 1889.
- ♦ AGR, Archives du Ministère des Travaux publics – Voies hydrauliques, n° 499, dossier n° 46393, Cahier des charges de juillet 1887.
- ♦ AGR, Archives du Ministère des Travaux publics – Voies hydrauliques (Versement 2016), n° 48427, 6 et 12 décembre 1888.
- ♦ AGR, Archives du Ministère des Travaux publics – Voies hydrauliques, n° 499, dossier n° 52755, Rapport de l'Ingénieur principal Willame, 28 octobre 1919, Lettre de l'Ingénieur-directeur des Pont et Chaussées, 31 octobre 1919.

AGR : Archives Générales du Royaume, Bruxelles.



Réalisation :
Jacques Latour



Le 30 août 2024

